

DÉLIBÉRATION N° CA 15-09 DU 17 MARS 2015

PORTANT ARRETE DU COMPTE FINANCIER 2014

Le Conseil d'administration,

DÉLIBÈRE

Article 1

Le compte financier de l'exercice 2014 présenté par l'Agent Comptable est arrêté :

En recettes à la somme de 1 011 552 557,88 € dont :

- produits pour 869 541 547,60 €,
- ressources pour 142 011 010,28 €,

En dépenses à la somme de 1 008 756 937,91 € dont :

- charges pour 829 972 992,71 €,
- emplois pour 178 783 945,20 €,

Article 2

Le résultat de l'exercice s'élevant à 39 568 554,89 € est affecté aux réserves de l'établissement.

**La Secrétaire du Conseil d'administration
Directrice générale de l'Agence**



Michèle ROUSSEAU

**Le Président
du Conseil d'administration**



Jean DAUBIGNY